

## PROJET D'EXPERIMENTATION

Pendant les deux ans de leur formation au sein du Master ArTeC, et tout au long des quatre semestres du programme, les étudiant.e.s sont invité.e.s à mener une réflexion continue et à développer une pratique prenant la forme d'un *projet d'expérimentation*.

Ce projet est appelé à se préciser et à s'approfondir à la lumière des enseignements, des lectures, des dialogues et des découvertes créatives et techniques rencontrées à chaque semestre.

Expérimenter, c'est à la fois essayer, mettre à l'épreuve et mener une expérience. C'est tenter une proposition créative, pratique, théorique, artistique ou technique dans un champ déterminé ou à la croisée de plusieurs disciplines. Le Master ArTeC, au tempérament interdisciplinaire, s'inscrit dans les domaines des arts, des technologies et de la création, en lien privilégié avec le numérique. Dans ce cadre, le projet d'expérimentation peut prendre des formes diverses : propositions narratives expérimentales, performances artistiques, création de prototypes, qui peuvent se réaliser sous forme de texte écrit, de mémoire spéculatif, d'enquête sociologique, de logiciel, d'œuvre visuelle et/ou sonore, de production théâtrale ou chorégraphique, d'intervention sociale, de plateforme collaborative, d'organe médiatique, etc.

Ce projet s'inscrit dans une démarche d'élaboration progressive, qui correspond à celle du mémoire de master. Cette élaboration comporte 4 étapes fondamentales, qui structurent le travail mené par les étudiant.e.s :

- 1. En fin de M1, le projet d'expérimentation, dans une perspective de recherche-création, se composera de deux éléments :
  - **instauration** : un prototype ou une esquisse (qui peut prendre diverses formes matérielles : dessin, maquette, etc.) de la réalisation future ;
  - **explicitation** : un mini-mémoire de 45 000 signes (+ ou - 10 % espaces compris) qui explique la démarche du projet.

Ce texte devra comporter trois parties :

- 1) un état de l'art et/ou état des besoins ;
- 2) une mise en perspective théorique et une description du projet et/ou du prototype (préciser le rapport entre le prototype/esquisse et le projet global) ;
- 3) une description des effets attendus de l'expérimentation et un rétro-planning du M2 (organisation des étapes à venir).

- 2. Au cours du 4<sup>ème</sup> semestre du M2, les étudiant.e.s participent au séminaire « Suivi de projet d'expérimentation », où leurs hypothèses et les expériences qu'ils mènent sont évaluées et débattues collectivement avec les autres étudiants et les responsables pédagogiques du séminaire.
- 3. En fin de M2, la production du projet d'expérimentation peut prendre des formes finales très diverses, allant du texte imprimé d'une centaine de pages à un prototype d'objet technique ou d'interface, en passant par une performance – ces formes alternatives étant toutefois toujours accompagnées d'un discours à ambition théorique. Quel qu'en soit le format, ce travail relèvera de l'expérimentation, c'est-à-dire de la mise à l'épreuve concrète d'une hypothèse dont la validité, les implications et la réalisation étaient imprévisibles a priori.
- 4. Les hypothèses et les expérimentations produites au sein d'ArTeC ont vocation à s'articuler avec les dehors du monde de la recherche. Elles ont vocation à s'adresser à des publics moins restreints que les seuls cercles de spécialistes. Les *soutenances*, qui sont aussi des moments de *restitution* et de *valorisation* du travail mené, organisées au terme du master ArTeC prennent la forme d'événements publics rassemblant tout.e.s les étudiant.e.s, leurs amis et leur famille, mais aussi des enseignant.e.s, des chercheur.e.s et des membres du monde professionnel qui pourront y voir une vitrine des recherches et expériences en train de se faire.

Ce projet d'expérimentation est mené sous la direction d'un directeur d'expérimentation, équivalant à un directeur de mémoire ou de recherche. Les étudiant.e.s qui intègrent le Master ArTeC bénéficient, pour mener à bien leur projet, de l'environnement de l'École Universitaire de Recherche.

#### **Dépôt du projet d'expérimentation par les candidat.e.s au Master :**

Les candidat.e.s au Master ArTeC doivent déposer un abstract du projet d'expérimentation qu'ils souhaitent développer au sein d'un des 3 parcours. Cet abstract est constitué de :

- La description du projet (2-3 pages maximum), comportant en particulier l'hypothèse de travail et la forme à laquelle le projet pourrait aboutir (texte, œuvre, performance, prototype, etc.) Peuvent être joints aussi sous forme de lien internet tous les éléments audiovisuels, schémas, esquisses, programmes, etc., permettant d'éclairer le projet de recherche.
- Une bibliographie (1 page maximum) mentionnant une série de références (artistiques, techniques, théoriques) qui permettent de situer le projet par rapport à d'autres œuvres et expériences existantes.